

Ministère de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance

Ministère de la Santé

Date : Le 4 novembre 2021

Dest. : Familles et élèves

Exp. : Julie Beaulieu Mason, sous-ministre adjointe des Services éducatifs francophones
D^{re} Jennifer Russell, Médecin-hygiéniste en chef

Copies : Jennifer Elliott, Dr. Yves Leger, Mathieu Chalifoux, Penny Higdon, Médecin-hygiéniste régionale, les directeurs régionaux de la Santé publique, Julie McIntyre, les directions générales des districts scolaires francophones

Objet : **Suspension du programme de dépistage au point de service dans les écoles et conseils sur l'isolement : Mouvement de grève du SFCP**

Le conflit de travail a des répercussions sur la gestion des contacts étroits et sur le programme de test de dépistage rapide au point de service offert dans les écoles. La Santé publique du Nouveau-Brunswick et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ont interrompu le programme à compter du 29 octobre.

Selon les directives de la Santé publique, les enfants identifiés comme étant un contact étroit avec la COVID-19 devront s'auto-isoler, car ils n'auront pas accès aux trousseaux de dépistage rapide par l'entremise de leur école jusqu'à nouvel ordre.

Les enfants qui prennent déjà part au programme devraient continuer de subir quotidiennement un test de dépistage rapide au point de service. Si votre enfant obtient un résultat de test positif, celui-ci devra s'isoler et l'on vous demande ensuite de téléphoner au bureau de Santé publique régionale pour de plus amples directives.

Les enfants qui s'auto-isolent actuellement à la suite d'un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 doivent continuer de s'auto-isoler. Si votre enfant ne présente aucun symptôme, leur isolement prendra fin à 23 h 59 le 14^e jour.

Si des symptômes apparaissent, votre enfant doit continuer de s'auto-isoler et vous devez prendre rendez-vous [en ligne](#) pour le test de dépistage PCR. Si vous n'avez pas accès à ce service en ligne ou si vous avez besoin d'aide, appelez le 811.

Le **Centre d'évaluation de la Santé publique** vous appellera pour fixer un rendez-vous. Veuillez répondre à votre téléphone, s.v.p.

Compte tenu des circonstances, il faut prévoir des retards. Nous savons à quel point ces changements au niveau des services publics sont difficiles pour tous, et nous vous remercions de votre patience.

Sincèrement,



Julie Beaulieu Mason
Sous-ministre adjointe
Ministère de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance



D^{re} Jennifer Russell, BA, BSc, MD, CCMF
Médecin-hygiéniste en chef